

ACTION

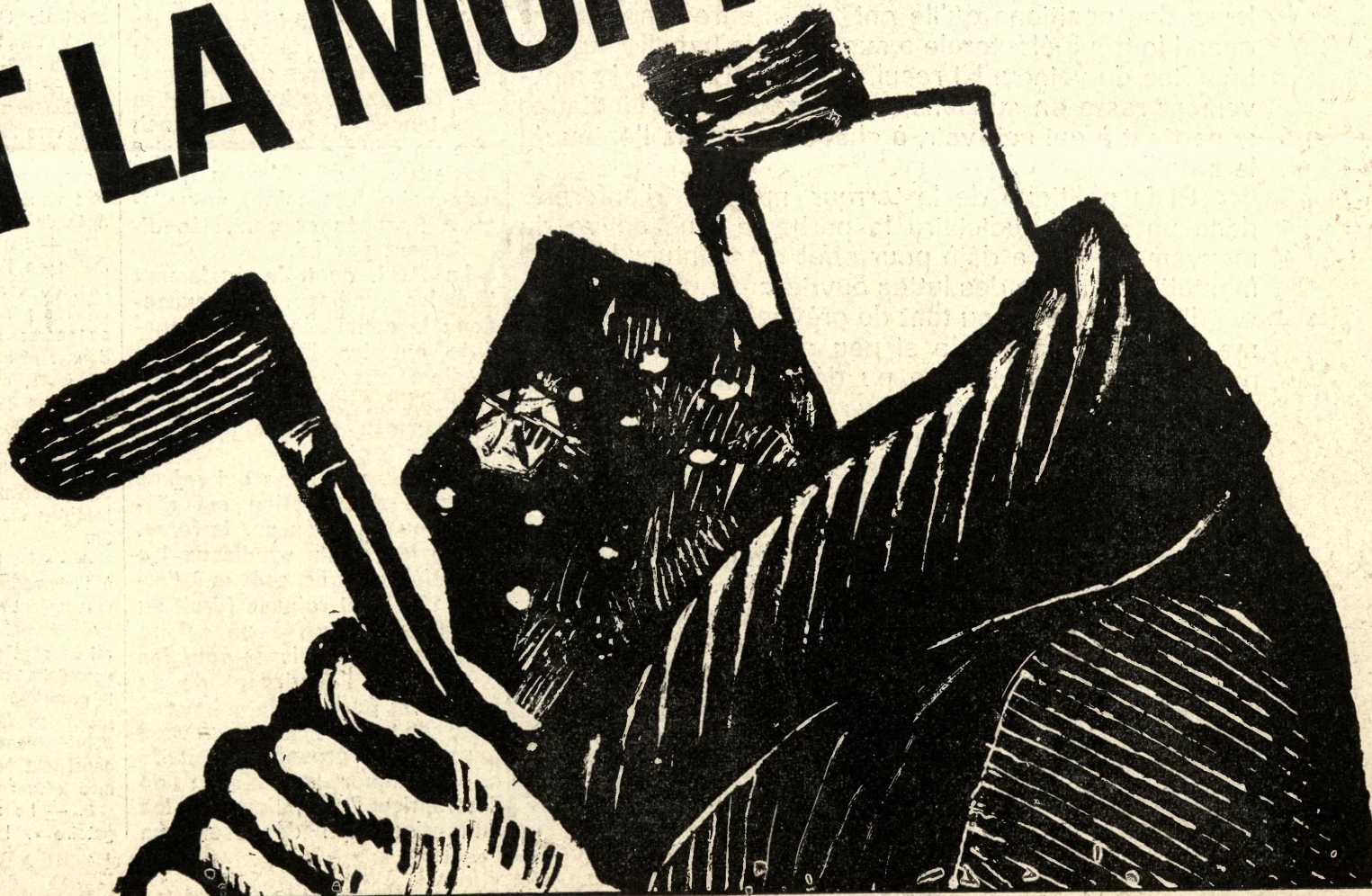
N° 32 • MARDI 5 NOVEMBRE 1968 • PRIX : 0,50 F • REALISE AU SERVICE DES COMITES D'ACTION • ACTION • 52, RUE GALANDE, PARIS-5°, Tél. 633-76-61 et 633-26-61

MUTUALITÉ - MARDI 5 NOVEMBRE - 19 HEURES

MEXICO • PARIS NOTRE COMBAT



A MORT LA MORT!...



SÉSAMO
D'APRÈS ROSADA

ROUGES ET BLANCS

Des commandos armés, des plastiquages, des incendies, « ainsi naît un climat », peut dire « Le Monde ». A droite un café brûle, à gauche une librairie saute, les coups semblent se répondre dans une escalade soigneusement dosée. A ce bruit font écho les justes qui, de droite ou de gauche, condamnent la violence « d'où qu'elle vienne ». Un mot usé court en filigrane des journaux et des radios : le terrorisme. Dernière touche à l'ensemble, le conseil des ministres interdit « Occident ».

Qui fait naître ce climat ? Dans quel but ?

Nous savons qu'à Paris comme à Bordeaux ce sont des indicateurs de police qui ont suscité des attentats « au nom de l'anarchie ». L'un d'eux, arrêté comme les autres, a bien sûr disparu.

Si le plastic ne vient pas du néant politique, l'interdiction d'« Occident » n'est pas non plus un cadeau fait à « la gauche ». L'interdiction des groupes gauchistes en juin a permis des poursuites judiciaires, elle a surtout signé l'alliance du P.C.F. et du gaullisme « au nom de l'ordre ». De même la campagne de presse et le décret de jeudi dernier couvrent une manœuvre en trois temps :

— Dans la rue, la police provoque des attentats sans gravité, les fabrique au besoin.

— Dans l'opinion, la presse dénonce la violence et en aplatit le sens politique. En effaçant l'acte politique on jette son auteur dans l'espace du crime.

— Le gouvernement n'a plus qu'à couronner l'opération pour en tirer le bénéfice politique. « Mettre fin aux agissements des bandes rivales » (Marcellin) veut dire que toute violence politique sera désormais étouffée, mais dit aussi clairement que la violence est l'acte politique premier. C'est pourquoi nous ne mêlons pas nos bêtises à ceux qui déplorent « l'irresponsabilité » ou la « provocation inconsciente » de certains militants. Un coup à droite, dix coups à gauche, le pouvoir a monté cette double opération pour se faire une légitimité, un pucelage démocratique en prétendant qu'il reste quelque chose à la droite du gaullisme. Pour nous il s'agit de comprendre que l'interdiction du mouvement « Occident », loin d'être une victoire de la gauche, marque l'entrée en jeu d'une politique nouvelle. Cette politique, c'est la politique de la terreur.

La terreur est la raison de l'Etat capitaliste, la règle cachée qui ordonne les rapports sociaux de production, le terroriste est celui qui la dévoile. L'autre face de la campagne de presse est l'aveu involontaire de cette raison de classe, ce moment de vérité où l'humanisme libéral bascule dans l'abjection. L'aveu de Beuve-Méry, le 11 juin, qui menaçait les étudiants de « la plus violente réaction » contre « les meneurs d'une révolution sans but ». L'aveu de Waldeck Rochet, qui dénonçait la subversion comme l'ennemi, non du capital, mais de la classe ouvrière.

Pour l'instant, le gouvernement se donne les moyens politiques d'une action policière plus dure avec la complicité de toute la « gauche » officielle, ce qui ne veut pas dire la rafle immense, les camps de concentration, l'apocalypse pour demain. Nous n'en sommes pas là, et l'occupation permanente du Quartier Latin n'est pas comparable au charnier tout neuf de Mexico.

Cependant des militants emprisonnés vont être jugés pour crimes de droit commun.

Cependant la police embauche et se multiplie, il y a quatre fois plus de contrôles et d'arrestations.

Cependant le mouvement lycéen est bâillonné au point que l'administration peut renvoyer des membres des C.A.L. pour leurs opinions politiques.

Cependant la violence quotidienne du capital se fait plus lourde, les licenciements pleuvent, des usines ferment, des grèves surgissent, étouffées, ignorées. La presse n'en parle pas. La C.G.T. non plus. L'ordre règne chez Ségué.

Car la politique de la terreur révèle aussi l'état des forces en présence. Elle signifie que la nécessité qui l'a faite s'annoncer au printemps, quand le régime était au bord du vide, se fait toujours sentir. Elle signifie que l'agitation qui couve à l'Université, qui inquiète les entreprises, que ces grèves « sauvages » et immédiatement politiques sont l'affermissement par les travailleurs des positions qu'ils ont dû mettre en réserve quand la trêve électorale a suspendu la bataille au seul bénéfice du vaincu. Ni recul, ni repli, ni reflux, le mouvement reste en suspens, trêve instable où l'initiative appartient à qui sait voir, à chaque moment, l'enjeu de la bataille.

Si la politique de la terreur menace d'enfermer dans un ghetto judiciaire la partie la plus active du mouvement, elle a déjà pour effet d'accentuer la fragmentation actuelle des luttes ouvrières.

Il y a rarement eu tant de grèves en période « calme », jamais on n'en a si peu parlé. En mai, l'occupation de Sud-Aviation a pu déclencher les occupations d'usines dans tout le pays grâce à une information de masse prise au dépourvu, mais, il y a eu en octobre chez Citroën une grève partielle dont personne n'a rien su... pas même les autres travailleurs de Citroën.

La seule riposte au silence de la terreur, c'est de relier entre elles les actions aujourd'hui atomisées par le mutisme des syndicats et des partis, par la propagande officielle et par la presse complice. Des lycées aux facultés, des ateliers aux chantiers voisins, d'une usine à une autre, à la ville, à la région, le mouvement doit relier les comités de base par l'intermédiaire des comités d'action et tous les militants par l'intermédiaire des journaux révolutionnaires.

A Mexico comme à Paris, sous le manteau blanc de la terreur, la foule rouge, massive...

Mexico 68 : Dossier pour l'accusation

Ce numéro, réalisé avec l'équipe de camarades français et mexicains qui a organisé le meeting de la Mutualité, est une introduction aux débats : l'information sur les méthodes et les objectifs des étudiants mexicains nous aide à préparer notre rentrée : seule véritable solidarité.

26 JUILLET: la F.N.E.T. (syndicat étudiant du politécnico, contrôlé par le gouvernement) appelle à une manifestation pacifique contre l'intervention des granaderos dans une bagarre entre deux écoles. En même temps et au même endroit se déroule une autre manifestation pour célébrer l'anniversaire de la Moncada à l'appel du C.N.E.D. (Comité national des étudiants démocratiques).

Les granaderos sont déjà sur la place. Des cailloux sont lancés. Les granaderos chargent en repoussant les manifestants vers le Zócalo où un dispositif militaire a été préalablement mis en place.

DEBUT AOUT: le recteur de l'U.N.A.M. (Université Nationale Autonome du Mexique) prend la tête d'une manifestation pour protester contre la violation de l'autonomie universitaire. 60 écoles et facultés se mettent en grève.

5 AOUT: un conseil national de grève, représentant les 60 écoles, se constitue. Au cours d'une manifestation commune des étudiants du politécnico et de l'U.N.A.M. quatre grandes revendications sont formulées :

— dissolution du corps des granaderos ;

— destitution des chefs de la police, dont le gouverneur de la ville ;

— libération des étudiants emprisonnés depuis le 26 juillet ;

— application de la loi sur la responsabilité des fonctionnaires, auteurs de la répression, et indemnisation des blessés et des familles des morts.

8 AOUT: deux points sont ajoutés par le Conseil national de grève :

— libération de tous les prisonniers politiques (leaders ouvriers, étudiants et paysans) ;

— abrogation de l'article 145 sur la « dissolution sociale ». Cet article, adopté en 1941 pour lutter contre les tentatives de subversion nazies, a été en fait utilisé, depuis 1945, contre l'opposition de gauche.

Avec cette proclamation en six points, le Comité national de grève reprend des revendications populaires, qui s'attaquent directement au système répressif établi derrière les formes de la démocratie par la bourgeoisie mexicaine.

En fait toute la vie politique du pays est contrôlée par le P.R.I. (au pouvoir depuis 1923) qui se prétend héritier direct de la Révolution mexicaine de 1910. Le simulacre de démocratie consiste pour lui à admettre l'existence de partis d'opposition de gauche (Parti Populaire Socialiste, Parti d'Action Révolutionnaire Mexicaine) actuellement financés et contrôlés directement par lui.

Le P.R.I. contrôle également tous les syndicats sans exception : la conception institutionnalisée autorise l'intégration immédiate aux trois « secteurs » du P.R.I. : secteur ouvrier, secteur paysan, secteur populaire (secteur tertiaire).

Toute organisation qui refuse ce type d'absorption est dissoute ou réprimée par la force. Même les droits syndicaux les plus élémentaires, prévus à l'article 123, sont refusés (droit au travail, au repos, à un salaire « normal » et suffisant pour les besoins de l'ouvrier et de sa famille, la journée de 8 heures, droit de grève, paiement des journées de grève, le droit de se syndiquer au niveau de l'entreprise, l'obligation pour les entreprises qui dépassent un

certain nombre d'ouvriers de construire des écoles, arbitrage obligatoire en cas de conflit.

Le P.R.I., par ses agissements, viole la constitution de 1917, acquis principal de la Révolution de 1910, qui attribue aux masses laborieuses le pouvoir économique et politique.

L'application stricte de la constitution, exigée par le Conseil national de grève, est déjà une remise en cause du régime.

La lutte du Conseil national de grève s'inscrit par-là même dans la tradition des luttes populaires menées antérieurement (telles la grève des cheminots en 59, violemment liquidée, les soulèvements des paysans et étudiants à Chihuahua en 66, les luttes revendicatives, grèves sauvages, etc.) en lui donnant de nouvelles dimensions.

Souvent, les peuples d'Amérique latine se sont révoltés et ont livré une bataille inégale contre les oligarchies et l'impérialisme. Ils ont pu parfois arracher des avantages restreints,

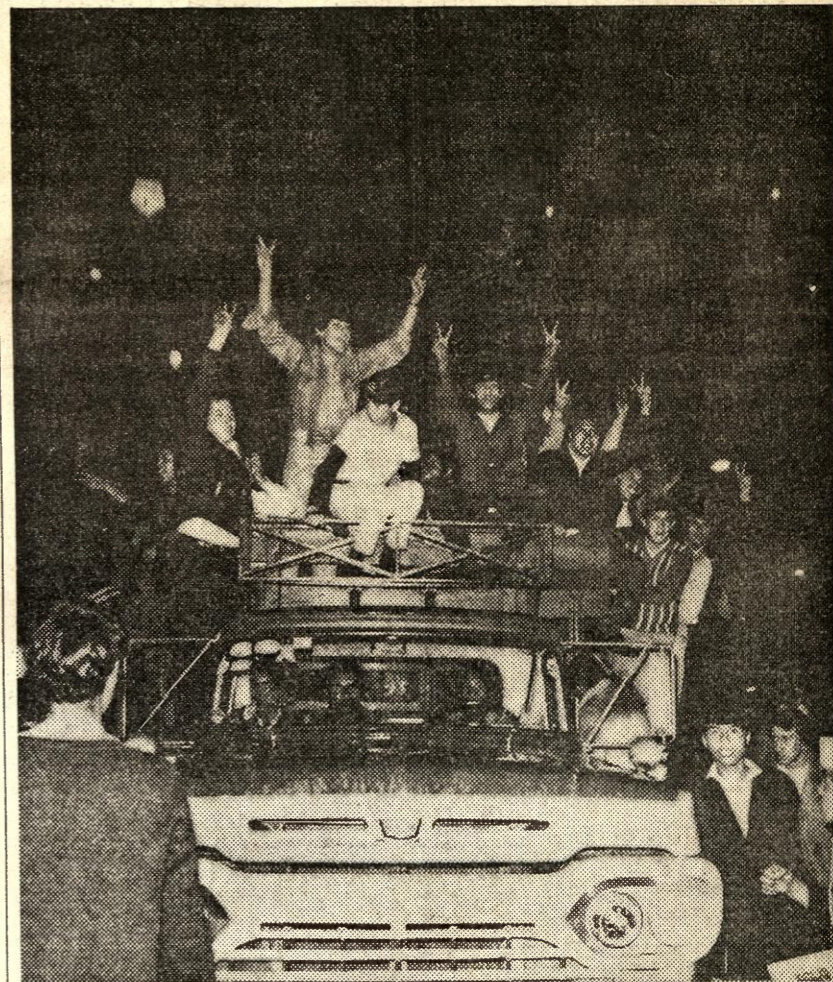
le respect temporaire de droits élémentaires.

Jamais ils n'ont pu briser définitivement le système d'oppression qui les écrase.

Dans son message à la Tricontinentale, Che Guevara indique déjà : « étant donné la similitude des caractères, la lutte aura en Amérique latine, le moment venu, des dimensions continentales. L'Amérique latine sera le théâtre de nombreuses et grandes batailles livrées par l'humanité pour sa libération ».

Pour nous, la « solidarité » avec la lutte des étudiants mexicains ou avec celle des guerilleros du Guatemala ou de Colombie, ne doit pas en rester au niveau d'une solidarité idéologique, identique à celle du monde progressiste à l'égard du peuple vietnamien.

Si solidarité il y a, ce sont les luttes qui ont débuté, ici, en France, au printemps dernier, qui l'expriment. C'est leur développement qui pourra l'exprimer à nouveau.



A Mexico, le V est un symbole révolutionnaire

100 ans de prison pour un prof

Eli de Gortari, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres de Mexico.

1. — J'ai été séquestré par quatre individus armés, le mercredi 13 septembre, vers 22 h 30, alors que j'arrivais à mon domicile, 78, rue Bahía de Chachalacas, accompagné de ma femme et portant dans mes bras ma dernière fille, âgée de deux ans.

2. — J'ai été conduit en voiture, les mains en l'air, à la Préfecture de Police, où après m'avoir pris toutes mes affaires personnelles, on m'a mis, seul, au secret dans une cellule sans me donner ni eau ni aliments pendant quatre jours, c'est-à-dire jusqu'au soir du dimanche 22 septembre.

3. — J'ai ensuite été conduit avec cinquante étudiants, professeurs et parents de famille, à la section H de la Prison préventive où nous sommes restés jusqu'au samedi 28 septembre au matin.

4. — Le lundi 23, j'avais été appelé à l'interrogatoire devant lequel on m'a uniquement fait savoir que j'étais accusé devant le tribunal du district fédéral de sept délits : appel à la rébellion, associations illicite, sédition, atteinte à la propriété d'autrui, attaques aux voies générales de communication, vol, vandalisme sans que l'on me dise en quoi consistaient les accusations, ni qui sont mes accusateurs.

5. — Le mardi 24, nouvel « interrogatoire ». Là on m'a simplement fait

savoir que j'étais accusé de nouveaux délits de droit commun : vol, atteinte à la propriété d'autrui, coups et blessures, coups et blessures à agents de la force publique, refus d'obéir aux représentants de l'ordre et séquestration, tous ces délits ayant été commis en bande et association illicite.

On ne m'a pas dit non plus en quoi consistent les délits ni qui m'en accuse.

6. — Le jeudi 26, on m'apprit que le juge du district fédéral m'avait condamné à la prison ferme pour tous les délits de même que le juge de droit commun qui me reconnaissait coupable de tous les délits moins un : celui de séquestration.

La peine requise pour tous ces délits atteint 100 ans de prison.

7. — Depuis le samedi 28, je suis enfermé dans la section M de la prison, en compagnie de quarante-six étudiants, professeurs et parents de famille.

8. — Je me déclare absolument innocent de toutes les accusations, car la seule chose que j'ai faite a été de penser librement et d'exprimer librement mes idées selon les droits accordés par la constitution et la loi organique de l'Université et si je comprends bien, cela ne constitue en aucun cas un délit.

9. — Je n'ai pas désigné d'avocats pour me défendre et ne désire pas que l'on perde de l'argent pour le faire car je pense que je suis victime d'une manœuvre tout à fait étrangère au droit et à la jurisprudence.

